

MESURES SALARIALES

FO REVENDIQUE UNE AUGMENTATION DU SNB À LA HAUTEUR DE LA PERTE DU POUVOIR D'ACHAT

L'investissement, l'engagement et la motivation des salariés de la Branche des IEG pour le maintien du Service public sont reconnus par tous.

Depuis le début de la crise sanitaire, ceux-ci contribuent largement à garantir l'alimentation de toutes et tous et d'honorer les besoins d'un tissu économique et industriel déjà largement pénalisé. Plus récemment, lors de la tempête ALEX, les agents des IEG ont assuré leurs missions, tout en étant, pour certains impactés personnellement.

Malgré cela, depuis plusieurs années nos employeurs n'ont pas cessé de nous rappeler que nous coûtions trop cher et qu'ils ne pouvaient augmenter le SNB dans la même proportion que l'inflation au motif que l'ancienneté dans nos grilles de salaires pesait trop lourd. . .

Cela fait des années que **les arguments sont toujours les mêmes** : plus de liberté aux entreprises, situations économiques des entreprises...

Situations économiques... **sauf pour le versement record de dividende** dans certaines entreprises...

Cette année, surfant sur la crise sanitaire, les employeurs ont ajouté que les entreprises vivent une crise sans précédent et que la Branche préfère laisser la « main » des possibilités d'augmentation aux entreprises.

Certains arguments peuvent paraître entendables, MAIS dans quelle proportion ?

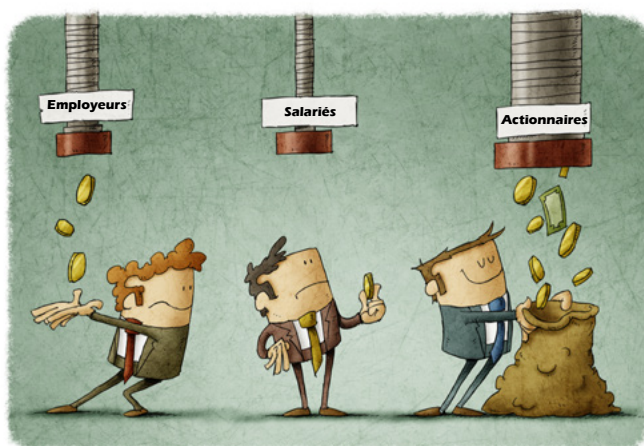
Pour rappel :

- L'augmentation du **SNB au 1^{er} janvier 2019** était de **0,3 %** alors que l'inflation était de **1,1 %**, soit **1,52 €**.
- L'**intéressement est en baisse** dans la plupart des entreprises.
- Les **plans d'économie** fleurissent dans les entreprises comme le Mimosa au mois de janvier sur la côte !

Lors du Comité Paritaire de Branche du 18 novembre, la **première proposition des employeurs d'une « hausse » du SNB de 0,1 %** (pour une inflation prévue à 0,6 %), et de 0,5 % d'évolution de la masse salariale consacrée à l'ensemble des NR distribués (Avancements aux choix ; changement de GF ; ADP), ce qui peut se traduire par **un NR en moyenne par agent pour une période d'environ 5 ans !** Tout compris, GF, ADP, AIC !

P 1/2 AGIR, NE PAS SUBIR !

www.fnem-fo.org



Du côté de la délégation **FO des propositions claires** :

- Augmentation de 3 % de SNB.
- Une évolution consacrée au NR « Avancements aux choix » de 1,2 %, ce qui correspondrait à un NR « Avancement aux choix » une année sur deux.

Très soucieux de soigner « la mise en scène » de cette « commedia dell'arte », les employeurs sont revenus d'une interruption de séance avec **une nouvelle proposition de 0,2 % de SNB** et une enveloppe de 0,6 % pour l'ensemble des NR à distribuer toutes mesures confondues !

Traduction : on est cette fois, avec cette **nouvelle proposition à un NR en gros tous les 4 ans !**

Nul de besoin de qualifier cette « ultime » proposition des employeurs.

Nul besoin de préciser que pour un très grand nombre d'agents cette proposition **se traduira par une progression de 0,2 %, du salaire auquel il faut ajouter les effets « ancienneté » 0,6 en moyenne annuelle.**

Pour FO, l'histoire perdue et est **inacceptable et indigne des employeurs de la Branche des IEG.**

Il est fondamental de retrouver des taux dignes des entreprises de notre Branche des IEG qui permettront enfin de **reconnaître financièrement les salariés qui s'y impliquent plus que jamais.**

Les remerciements ne suffisent plus, la reconnaissance qualitative a ses limites, les employeurs en l'utilisant à outrance prennent des risques immenses.

